

Communiqué de Presse

Nantes, le 19 mai 2015

Trois ans après leur création, 3 entreprises sur 4 sont toujours en activité

En 2013, les entreprises atteignent plus souvent leur troisième anniversaire dans les Pays de la Loire qu'en France de province. Cette plus grande pérennité dans la région se concentre pour l'essentiel dans la construction et les services. Les Pays de la Loire se caractérisent aussi par une plus faible pérennité des entreprises créées par les femmes, notamment les moins diplômées : leur taux de survie à trois ans est de 20 points inférieur à celui des entreprises créées par les hommes. Différents facteurs favorisent la survie et le développement des entreprises, notamment le profil et l'expérience du créateur, l'appartenance à un réseau ainsi que des moyens financiers suffisants lors de la création. Les dispositifs d'aide s'adressent à des entreprises plus fragiles et moins pérennes, souvent créées par des jeunes ou des personnes sans emploi.

❖ Bonne résistance de la construction dans la région malgré des freins au développement

- Le taux de survie dans le secteur de la construction est similaire à la moyenne des autres secteurs de la région alors qu'il est plus faible en France de province. Ce secteur semble plus épargné par la crise dans la région.

❖ Des difficultés dans le commerce

- Le commerce est le secteur où la pérennité est la plus faible.
- Les entreprises du commerce ayant nécessité peu d'investissements à leur création sont les plus vulnérables.
- Cependant, les entreprises commerciales créées en franchise ou en coopérative sont plus pérennes.

❖ Des moyens importants au démarrage gages de pérennité

- 82 % de pérennité des entreprises avec plus de 40 000 euros investis à la création contre 66 % avec moins de 8 000 euros.
- Mais ce sont dans les entreprises qui ont investi des moyens financiers intermédiaires à la création (entre 4 000 et 80 000 euros) que le chiffre d'affaires augmente le plus souvent.

❖ La pérennité est moins assurée lorsque l'objectif est de créer son propre emploi

- Les entreprises créées par des chômeurs survivent moins souvent les trois premières années que les entreprises dont le créateur avait auparavant un emploi (69 % contre 76 %).
- De même, lorsque la motivation de l'entrepreneur est de créer son propre emploi, soit 20 % des entrepreneurs, l'entreprise est moins souvent pérenne (64 %).
- Ce taux de pérennité moindre correspond cependant à une part non négligeable de personnes qui ont réussi à créer leur propre emploi stable alors qu'ils pouvaient être auparavant sans activité.

❖ Les expériences antérieures sont des facteurs positifs de pérennité

- Les entreprises créées par des personnes ayant déjà des expériences en tant qu'indépendants sont pérennes pour près de 80 %.

❖ Les créatrices peu diplômées en difficulté

- Sur l'ensemble des nouvelles entreprises, 28 % sont créées par des femmes alors qu'elles représentent 48 % des actifs dans la région Pays de la Loire. Elles sont moins présentes en tant que créatrices et leurs entreprises sont également moins pérennes dans les Pays de la Loire : 68 % passent le cap des trois premières années contre 74 % pour les entreprises créées par les hommes.

- Les difficultés se concentrent sur les entreprises créées par des femmes moins diplômées (aucun diplôme ou brevet) : moins de la moitié de ces entreprises survivent contre 69 % pour les hommes à diplôme équivalent. Lorsqu'elles sont peu ou pas diplômées, les femmes créent plus souvent dans des secteurs peu porteurs comme le commerce ou la construction. Les créatrices d'entreprise sont cependant plus souvent diplômées d'un baccalauréat ou plus que les créateurs. L'écart de pérennité entre les créateurs hommes et les créateurs femmes disparaît lorsqu'elles ont ce niveau de diplôme.

❖ Les femmes cumulent plus de facteurs négatifs que les hommes

- Les entreprises créées par les femmes démarrent plus souvent avec de faibles moyens (31 % avec moins de 4 000 euros) que celles des hommes (25 %) ; elles financent aussi plus souvent leur projet de création par leurs propres moyens (46 % pour 41 % des hommes).
- Les créatrices sont plus souvent au chômage ou inactives que les créateurs avant de créer leur entreprise.
- Enfin, les femmes bénéficient moins souvent d'une expérience antérieure en tant que chef d'entreprise.

❖ Les moins de 25 ans : le manque d'expérience pénalisant

- Les entreprises créées dans les Pays de la Loire par les moins de 25 ans sont moins pérennes que celles des plus de 25 ans, sauf lorsque le créateur est titulaire d'un CAP ou BEP.
- Tout comme les femmes, les jeunes cumulent des facteurs défavorables à la pérennité.
- Il existe plusieurs dispositifs d'aides à la création d'entreprise qui soutiennent les jeunes entrepreneurs. Les jeunes sont plus souvent aidés que leurs aînés : 66 % des chefs d'entreprise de moins de 25 ans sont aidés pour 57 % des chefs d'entreprise de plus de 25 ans.

❖ Plus de la moitié des entrepreneurs perçoivent une aide

- Dans les Pays de la Loire, 57 % des entreprises créées au premier semestre 2010 ont déclaré avoir perçu une aide (53 % en France de province).
- Les entreprises aidées atteignent moins souvent que les autres leur troisième anniversaire, notamment parce que les acteurs publics ciblent leurs aides vers un public de créateur ayant davantage de risque de rencontrer des difficultés et donc ayant un profil moins favorable.

Enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises)

Le dispositif Sine est un système permanent d'observation des jeunes entreprises ; il a pour objectif de suivre une génération d'entreprises pendant cinq ans afin d'analyser les conditions de développement et les problèmes rencontrés par les nouvelles entreprises.

Les Pays de la Loire font partie des régions concernées par une extension de l'échantillon qui vient compléter le dispositif national. Cette extension a été rendue possible dans la région grâce à un partenariat financier entre l'État et le Conseil régional. Ce sont environ 3 000 créateurs d'entreprises « classiques » qui ont ainsi été interrogés dans les Pays de la Loire.

Diffusion :

Insee Pays de la Loire - Insee Analyses n°13, mai 2015,
sur le site <http://www.insee.fr/pays-de-la-loire> (rubrique publications)

Contact presse Insee : 02 40 41 75 89 - bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr